

Panorama des RU en IDF

Marion Lambolez, Département démocratie en santé, ARS IDF

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

PRS 2023-2028 élaboré en lien étroit avec les instances de la démocratie en santé et les partenaires

Les fils rouges qui ont guidé nos travaux et irriguent l'ensemble des axes du PRS

3 ambitions socles :

- ❖ La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé
- ❖ Le pouvoir d'agir des citoyens
- ❖ La territorialisation des actions

3 priorités transversales :

- ❖ L'attractivité des RH en santé
- ❖ Les parcours de santé
- ❖ Le changement climatique

2 priorités d'interventions thématiques :

- ❖ La santé mentale
- ❖ La périnatalité

Les 6 axes de transformation du schéma régional de santé

- ❖ **6 axes de transformation ; 63 fiches-actions** comportant des objectifs pour les 5 ans à venir + 1 **fiche « focus » sur les JOP 2024**
- ❖ **33 indicateurs stratégiques** déclinables à l'échelle **régionale** et pour la majorité à l'échelle **départementale**

Axe 1.

Construire une culture de la prévention et développer le pouvoir d'agir des citoyens

Axe 2.

Construire des parcours de santé lisibles, fluides et qui répondent aux besoins des patients

Axe 3.

Partir des besoins des territoires et des usagers pour garantir une offre de soin accessible, adaptée et de qualité

Axe 4.

Ressources humaines en santé : Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé en Île-de-France

Axe 5.

Gérer, anticiper et prévenir les risques

Axe 6.

Fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés pour promouvoir la santé dans toutes les politiques publiques

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

Fiche 1.1 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, des usagers et des citoyens

Le projet régional de santé, feuille de route régionale

Les ARS définissent et accompagnent la mise en œuvre de la politique de santé dans la région.

Le PRS3 est la feuille de route stratégique qui organise, à l'échelle de la région, l'ensemble des actions pour améliorer la santé de la population et structurer l'offre de soins, médico-sociale et de prévention.

Le PRS est élaboré et suivi par les instances de la démocratie en santé en IDF, et bénéficie d'une évaluation externe.



RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

La démocratie en santé à l'ARS IDF

La démocratie en santé **associe les usagers et l'ensemble des acteurs du système de santé à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de santé** (sanitaire, médico-social, prévention/promotion)

En IDF, une région riche, diverse, mais avec de **fortes inégalités sociales de santé entre départements et au sein de chaque département**

L'objectif est de faire dialoguer, débattre, et donner un **pouvoir d'agir à l'ensemble des acteurs et des usagers du système de santé** pour enrichir la politique régionale de santé et les actions de l'ARS

Le but est que les **Franciliennes et Franciliens soient acteurs de l'amélioration de leur santé et bien-être**

Via les instances prévues (CRSA, CTS, CDU, ...), et plus largement via toutes les modalités d'engagement des personnes concernées et la participation citoyenne.

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026



Le département démocratie en santé de l'ARS IDF



Corentine Neppel
Directrice adjointe
en charge de la DEMOS



Marion Lambolez
Responsable du déploiement de
la démocratie en santé et de la
participation

Avec l'appui :
Emmanuelle Cluzet
Adèle Prat
Juline Bezier

- Suivre la mise en œuvre le Projet régional de santé (PRS) et préparer sa prochaine version
- Soutenir les instances de démocratie en santé (CRSA et ses commissions spécialisées)
- Accompagner la territorialisation en lien avec les Délégations départementales
- Déployer le partenariat en santé
- Promouvoir l'engagement et la participation citoyenne
- Soutenir le renforcement de la représentation des usagers

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

Rappels sur la représentation des usagers en CDU

Article L1112-3 du Code de la santé publique (CSP) « **Dans chaque établissement de santé, une commission des usagers a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.**

Composition minimale de la CDU : de 2 RU et leurs suppléants (du représentant légal de l'établissement et 2 médiateurs et suppléants)

La RU est un ou une **bénévole**, membre d'une **association des usagers du système de santé agréée**

Les **RU** sont **désignés par le Directeur général de l'ARS** pour un mandat d'une **durée maximale de 3 ans**

La **CDU** se réunit au moins **1 fois par trimestre** (4 réunions par an). La CDU établit son **règlement intérieur**

L'article R1112-81-1 du CSP précise que « le **président** est élu, pour un **mandat de trois ans renouvelable deux fois**, (Idem pour le vice-président, qui doit être d'un autre collège que le Président). Premières CDU en 2016, première année d'application en 2025

La **liste nominative** des membres de la CDU est **affichée dans l'établissement**. Elle est **remise à chaque patient avec le livret d'accueil**.

Les membres de la commission sont indemnisés (par l'établissement) au titre des frais de déplacement engagés dans le cadre de leur mission.

Les RU salariés ou agents de la fonction publique peuvent bénéficier d'un congé de représentation (9 jours maximum).

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

2025, renouvellement de l'ensemble des mandats



1 552 mandats de
RU en CDU en IDF



2 formulaires
de candidatures
(association
et candidat)

1245 mandats sollicités
>996 candidatures

20% de doublons
ou erreurs



25 établissements
sans candidatures
au 20 octobre 2025

36 à 41%
Mandats non pourvus
en 2022-2025

3 webinaires
d'informations



5 756
mails

5 933 mails
envoyés

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

Les RU et associations au 26/01



1043 mandats
pourvus par 818 personnes
678 mandats de titulaires (65%)
704 renouvellements (77%)
305 nouveaux mandats RU (29%)



670 mandats
occupés par
des femmes
(64%)



99
associations
ont des RU



205
associations



170 personnes
ont plus d'un mandat
(126 personnes en ont 2,
3 en ont 5)



177 établissements
avec 4 RU
(CDU complète)



16 établissements
sans aucun représentant
des usagers
et 54 établissements
avec un seul RU

Associations	Nb mandats
UFC-QUE CHOISIR IDF	133
UNAFAM	94
UNAF / UDAF	90
VMEH	63
INDECOSA-CGT	56
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	43
FRANCE REIN	42
ASSOCIATIONS FRANCE ALZHEIMER	37
AFD	37
APF FRANCE HANDICAP	32
CLCV	22
ADMD	19
LIEN	18
FNAR	17
UNAPEI	16
GUY RENARD	15
VIE LIBRE	14
ARGOS 2001	11
OLD UP	10
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	10

RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026

Plus de 500 mandats encore disponibles

Il est possible de candidater sur les mandats disponibles jusqu'en 2028

La durée du mandat sera celle entre la date de désignation et le 3/12/28 (date de fin de l'ensemble des mandats). Par exemple une personne désignée le 4 décembre 2026, aura une durée de mandat de 2 ans

Pour candidater, envoi par mail à la délégation ARS du département de l'établissement des informations utiles (cf. site internet de l'ARS "Devenir représentant des usagers")

La candidature doit être transmise par l'association agréée, avec le ou la candidate en copie.

L'association s'adresse à la délégation départementale où se trouve l'établissement demandé

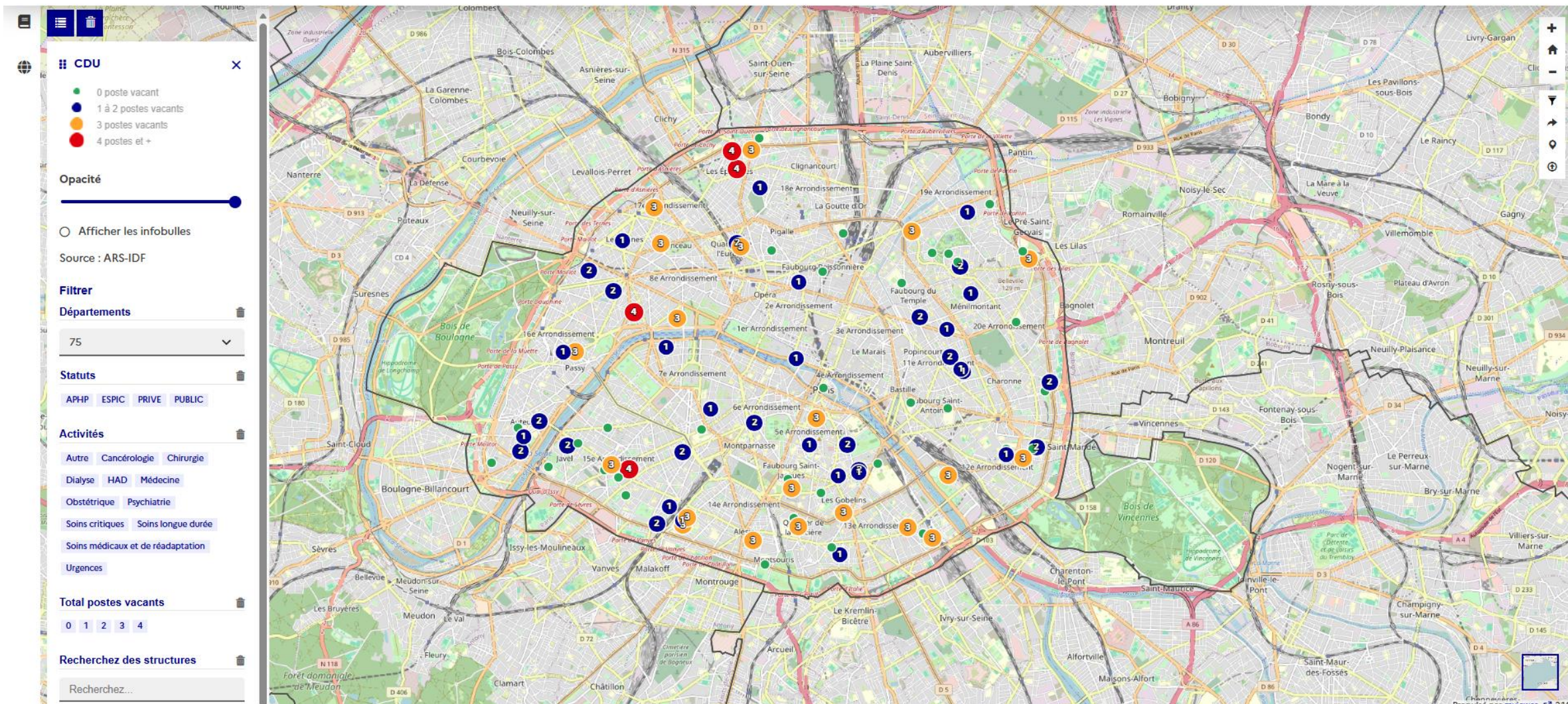
RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026





RENCONTRE RÉGIONALE
DES REPRÉSENTANTS
DES USAGERS
2026

<https://santegraphie.fr/mviewer/?config=apps/cdu.xml#>

Quelques pistes pour vos mandats

- S'appuyer sur votre association pour échanger et se faire accompagner dans les missions
- Partager les bonnes pratiques entre RU, via votre association, France Assos Santé IDF, l'ARS, ou les CTS
- Tenter de créer un collectif de travail au sein de l'établissement (lorsque c'est possible)
- Identifier les leviers au sein de l'établissement pour co-constituer les actions d'améliorations
- S'attacher à conserver une posture neutre et impartiale vis-à-vis de l'établissement
- Se former et continuer à se former (cf. catalogue de formation de France Assos Santé IDF)
- En cas de difficultés, se rapprocher de son association, et faire le lien avec l'ARS si nécessaire
- Prévenir des changements de coordonnées (pour un annuaire lien avec annuaire FAS)
- Informer l'association, l'établissement et l'ARS de la démission, si elle est en rapport avec le fonctionnement de l'établissement le préciser à l'ARS (si vous le souhaitez)

En 2026, les actions de l'ARS pour soutenir la représentation des usagers

Initiée par la CSDU, groupe de travail partenarial : RU, associations, CSDU, FAS IDF, établissements, ARS poursuivre des travaux d'élaboration et de mise en œuvre de la **feuille de route pour améliorer l'attractivité** de la fonction de RU + **fruits des échanges des ateliers**

Nécessaire priorisation des actions, mobilisation des acteurs, articulation avec les actions nationales et temps de concertation

Impliquer davantage les établissements de santé, en s'appuyant sur le **déploiement du nouveau questionnaire CDU**

Poursuivre l'implication de l'ARS auprès des associations, mieux faire connaître l'agrément et proposer une nouvelle rencontre des associations agréées

Renouveler une à des rencontres régionales des RU (avec France Assos Santé IDF)



RENCONTRE RÉGIONALE

DES REPRÉSENTANTS

DES USAGERS

2026